Renouvellement du programme Territoires : drainage et chaulage des terres

Demande

4

DEMANDE

Les membres de la FRAQ demandent au MAPAQ de **renouveler le programme Territoires : drainage et chaulage des terres pour cinq ans**, De plus, il est demandé de maintenir la liste des municipalités régionales de comté (MRC) admissibles sans en ajouter de nouvelles et de permettre aux entreprises de réappliquer à ce programme tout en priorisant les entreprises qui font leur demande pour la première fois.

Cette demande a été formulée en 2022 lors du congrès de la FRAQ.

COÛT ESTIMÉ

16 millions $ par année
(enveloppe habituelle pour les années précédentes)

PALIER RESPONSABLE

Provincial

la relève agricole pour votre avenir.

Renouvellement du programme Territoires : drainage et chaulage des terres

Demande

4

ENJEUX

Le programme de soutien au drainage et au chaulage des terres a été reconduit en 2018 et a pour objectif d'améliorer et de revaloriser les terres offrant un potentiel de culture par l'augmentation des superficies drainées et chaulées. Pour recevoir cette subvention, il faut faire partie des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, ainsi que de 34 MRC désignées comme prioritaires. L'aide financière peut couvrir jusqu'à 50 % des dépenses admissibles liées à un projet de drainage ou de chaulage. Cependant, l'aide totale pouvant être accordée à un demandeur admissible pendant la durée du programme ne peut excéder le plus bas des deux montants suivants : 50 000 $ ou 50 % des revenus agricoles bruts. Le bilan est positif, mais la fin de ce programme est cependant définie au 31 mars 2023.

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

Dans le contexte actuel où le Québec souhaite aller vers une plus grande autonomie alimentaire, ce programme est essentiel. Maintenir le potentiel agronomique des terres est un enjeu pour les agriculteurs, notamment en raison des coûts importants de drainage et de chaulage. Rappelons qu'avant l'existence de ce programme, plusieurs terrains agricoles avaient simplement cessé d'être cultivés. En préservant leur potentiel, ce programme participe ainsi à la préservation des terrains agricoles cultivables.